

D.U MÉDECINE HOSPITALIÈRE POLYVALENTE

Responsable Universitaire : Pr G. PUGNET

Durée : 2 ans

Accès :

En Formation Initiale

- Étudiants de 3^{ème} cycle en médecine inscrits en médecine générale (3^{ème} année).

En formation Continue

- Docteurs en médecine titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne, ou titulaires d'un diplôme hors Union Européenne.

Critères de sélection :

Lettre de motivation + CV + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DU demandée(s) + entretien

Objectifs pédagogiques :

L'enseignement doit permettre de former les candidats à l'ensemble des missions d'un service de médecine polyvalente dont les priorités sont décrites dans le projet régional de santé défini par l'ARS :

- La prise en charge des malades chroniques, lorsqu'elle ne nécessite pas l'intervention continue des spécialistes,
- La prise en charge des patients en sortie de soins aigus, lorsque l'état n'est pas suffisamment stable pour le retour à domicile,
- L'accompagnement des patients en fin de vie,
- La prise en charge globale médico-psycho-sociale, la préparation du retour à domicile et la participation au maintien à domicile,

A l'issue de la formation, l'étudiant aura pu évaluer et renforcer ses connaissances et ses compétences pour assurer la prise en charge médicale et la responsabilité d'un patient hospitalisé dans une unité de médecine polyvalente. Il devra ainsi, en plus des objectifs pédagogiques cités ci-dessus :

- connaître les statuts et l'organisation du travail d'un praticien hospitalier,
- connaître les différents réseaux et coopération inter-services et inter-hospitaliers de prises en charge des patients ainsi que les réseaux ville-hôpital,
- savoir optimiser les relations avec les médecins traitants libéraux,
- avoir une bonne compétence de la relation médecin-patient,
- savoir prendre en charge une maladie chronique à l'occasion d'une décompensation, d'une affection intercurrente ou en relai de la prise en charge spécialisée,
- savoir prendre en charge et/ou orienter une maladie rare,
- savoir prendre en charge une forme rare d'une maladie fréquente,
- savoir prendre en charge et éventuellement orienter tout patient arrivant en post-urgences de manière non programmée dans un service de médecine,
- acquérir une pertinence de la prescription des examens paracliniques les plus courants à l'hôpital,
- savoir manier les prescriptions thérapeutiques médicamenteuses : antibiotiques, corticoïdes, diurétiques, psychotropes, antalgiques...,
- savoir diagnostiquer les pathologies iatrogènes et pratiquer la « déprescription ».

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

Contrôle des connaissances – Evaluation :

MODALITES d'EVALUATION 1^{ère} année du DU*	MODALITES d'EVALUATION 2^{ème} année du DU*
Présentiel	Présentiel
Contrôle continu	Examen final ORAL
Examen final ORAL	Mémoire de fin de DU - soutenance
Validation de stage	Validation de stage
Rédaction d'un rapport de stage	Rédaction d'un rapport de stage

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

Montant des inscriptions en formation initiale par an :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue par an :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel

+ Frais pédagogiques de 1000 euros

Renseignements :

Hôpital Purpan - Service de Médecine Interne

Place du Docteur Baylac – 31 059 TOULOUSE CEDEX 9

Tél : 05 61 77 20 49 - Fax : 05 61 77 22 45 - E-mail : smit.sec.univ@chu-toulouse.fr